



Lettre ouverte

A

Messieurs les Maires de CANNES, ANTIBES, GRASSE et VALBONNE.

Saint Cyr Sur Mer le 16 novembre 2009

Messieurs,

Nice Matin en date du 24 octobre 2009 a publié un article reprenant votre position concernant l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV PACA) dans les Alpes Maritimes, position que vous auriez évoquée lors de la deuxième conférence interscot qui s'est tenue à Sophia Antipolis le 23 octobre 2009.

Il apparaît fort dommageable que cette position n'ait pas été débattue pendant le Débat Public de 2005 mais aussi après 2005, alors que s'était engagé un débat sur le choix du tracé y compris dans les Alpes Maritimes. Choisir le moment où l'Etat vient de décider que le tracé des Métropoles serait celui correspondant le mieux aux attentes de la région pour émettre cette position, nous semble loin d'être très heureux, voire même dangereux. Réaliser que ce tracé est très cher est une chose, affirmer qu'une simple amélioration des voies existantes suffirait pour desservir correctement Nice, nous semble relever d'une grave méconnaissance des infrastructures existantes de transport.

Si nous voulons continuer à développer la région, que ce soit le littoral ou l'intérieur, force est de constater que les infrastructures de transport et particulièrement celles des Alpes Maritimes, sont insuffisantes ; les débats publics concernant la LGV PACA et le Contournement autoroutier de Nice l'ont largement démontré.

La politique ferroviaire mise en place depuis dix ans par le Conseil Régional a permis



d'augmenter de manière considérable le nombre de trains régionaux sur la voie historique. Des modernisations en cours et à venir permettront de les augmenter encore mais à condition de construire à côté une infrastructure sur laquelle une grande partie des trains nationaux et internationaux, dont ont absolument besoin les Alpes Maritimes, circuleront. C'est à partir de ce raisonnement, que la Commission Nationale du Débat Public, a conclu à l'opportunité de cette ligne à grande vitesse.

Que ce soit à Cannes, Grasse ou Nice, lors des réunions publiques de 2005, cette position n'a jamais été évoquée et il est surprenant qu'elle le soit maintenant. Cela peut avoir des conséquences néfastes, à savoir, retarder encore un peu plus le début des travaux, mais nous osons espérer que tel n'est pas le but poursuivi.

Nous souhaiterions rappeler que lors de l'arrivée du TGV méditerranée dans la Vallée du Rhône, une étude avait été conduite, à la demande de certains élus mais aussi de la population, afin d'identifier les avantages et les inconvénients à utiliser les voies existantes pour la ligne à grande vitesse TGV Méditerranée : un Cabinet de Consultants anglais avait été missionné et avait conclu que les dégâts collatéraux et le coût seraient tels qu'il valait mieux construire une ligne nouvelle.

Nous souhaiterions aussi vous rappeler que sur d'autres régions, les élus ont su faire taire leur différence pour obtenir les crédits nécessaires au démarrage de gros projets assurant le développement de leur région.

Aussi souhaiterions-nous, que vous, élus de l'Ouest et de l'Est des Alpes Maritimes, vous rassembliez pour demander que ce projet soit mis rapidement sur les rails, que la Convention de financement des études soit rapidement votée par les cofinanceurs, ce qui ne vous empêche pas de souhaiter participer aux instances décisionnelles.

Veillez agréer, Messieurs les Maires de Cannes, Antibes, Grasse et Valbonne, l'expression de nos sentiments respectueux.

Alain PATOUIILLARD

Président de l'Association TGV et Développement Var Nice Côte d'Azur